



02

Engagé jour après jour

Outre les questions politiques importantes au niveau national, le travail du Mouvement Ecologique se caractérise avant tout par un engagement constant au quotidien, y compris sur le terrain.

Le Mouvement Ecologique s'efforce d'informer, de sensibiliser, de motiver les gens à s'impliquer, de conseiller les citoyens et bien plus encore.

Le Mouvement Ecologique mise sur une communication forte et le dialogue avec ses membres ainsi qu'avec le grand public afin de promouvoir les objectifs du développement durable et de permettre une participation active aux discussions de société.

COMMUNICATION ET INFORMATION DIVERSIFIÉES

Les membres et les personnes intéressées sont régulièrement informés des activités en cours, des prises de position, des conférences et des évolutions. Le magazine des membres « Kéisecker info », qui paraît régulièrement et contient toutes les informations pertinentes, joue un rôle central à cet égard. En 2024, le **Kéisecker-Info** sera paru 21 fois.

Le site Internet www.meco.lu reste également un outil de communication indispensable. Tous les documents, prises de position et rapports pertinents y sont publiés et régulièrement mis à jour. Il va sans dire que le site Internet existe en version française et anglaise.

Une **newsletter électronique** du Mouvement Ecologique, qui est généralement envoyée tous les vendredis, compte désormais près de 700 abonnés et offre un aperçu compact des nouvelles les plus importantes concernant le Mouvement Ecologique, move., l'OekoZenter Pafendall et l'Alliance pour le climat du Luxembourg.

La présence sur les **réseaux sociaux** est également un élément essentiel de la communication. Malheureusement, la page Facebook du Mouvement Ecologique (qui compte environ 7 000 abonnés) a été « piratée » en 2024, ce qui n'a toutefois pas affecté le succès continu de l'organisation sur les plateformes sociales. La page Facebook a ensuite été recréée et a lentement commencé à gagner de nouveaux abonnés depuis, la portée ne cesse de croître. Le succès du compte Instagram, qui est désormais suivi par plus de 1 500 personnes, augmente également.

Les vidéos des événements continuent d'être partagées sur YouTube, et la chaîne compte désormais près de 200 vidéos avec plus de 10 000 vues en 2024.

En 2024, nous avons également travaillé sur le concept d'une série de **podcasts** qui sera lancée en 2025.



DIALOGUE AVEC LES MEMBRES

Le dialogue avec les membres est et reste un élément central du travail du Mouvement Ecologique. La participation active des membres, que ce soit au sein du conseil d'administration, des groupes de travail nationaux ou des sections régionales, est indispensable.

Outre les nombreuses conférences, l'Oekofest et d'autres manifestations, des groupes de travail ponctuels sont régulièrement convoqués et les membres sont encouragés à faire part de leur opinion et de leurs expériences.

Par exemple, en 2024, pour signaler des problèmes lors de l'installation d'un système solaire, dans le cadre de l'action « Keng Reklammen wgl » et de l'action « Hues ».

Afin de familiariser les nouveaux membres avec le fonctionnement du Mouvement Ecologique et de promouvoir les échanges, des rencontres informelles ont de nouveau eu lieu en 2024, au cours desquelles les méthodes de travail et les priorités du Mouvement Ecologique ont été discutées. Ces forums sont toujours très enrichissants et stimulants..

La politique de communication et de dialogue du Mouvement Ecologique 2024 continue donc de miser sur la diversité, l'ouverture et l'implication de tous ceux qui sont intéressés par un avenir durable.

Mais des soirées sont également proposées aux membres, comme par exemple la soirée cabaret avec Rol Gelhausen fin 2024.

TRAVAIL DE LOBBYING – AVEC DES PRISES DE POSITION FONDÉES TECHNIQUEMENT

Les avis techniques rédigés par les groupes de travail, les régions et le conseil d'administration permettent d'aborder des questions importantes, de présenter des idées pour l'avenir, de mettre en avant des faits scientifiques, de sensibiliser les acteurs et les citoyens et ainsi d'influencer les décisions.

Il va sans dire que les avis sont transmis à des acteurs intéressés (politiciens, communes, milieux professionnels concernés, grand public) bien au-delà du cercle des membres afin d'accroître leur impact.

En principe, des membres engagés participent à la rédaction, ce qui permet de rédiger des prises de position fondées, très proches de la pratique et qui intègrent différents points de vue. Comme les sujets deviennent de plus en plus complexes, maintenir ce « niveau » reste un défi.

En 2024, les avis techniques portaient sur des sujets allant des « subventions néfastes pour l'environnement » à la nécessité de la chasse, surtout en période de changement climatique.



COLLABORATION CONSTRUCTIVE DANS LES INSTANCES ÉTATIQUES

Au niveau national, le Mouvement Ecologique est représenté dans un certain nombre d'organes gouvernementaux, qui ont pour principale mission de conseiller les ministères concernés. Le Mouvement Ecologique fait de son mieux pour faire entendre ses idées et ses propositions au sein de ces structures et pour promouvoir le développement durable. Cependant, en 2024, on constate à nouveau que les différents organes fonctionnent plus ou moins bien et que leur mode de fonctionnement et leur impact doivent parfois être remis en question.

Der Mouvement Ecologique ist derzeit u.a. in folgenden Gremien vertretenen: „Luxembourg Transition“, dem Beirat von „myenergy“, „Conseil supérieur de la nature“, „Conseil supérieur de l'aménagement du territoire“, „Observatoire de l'environnement naturel“, „Conseil supérieur de la chasse“, „Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés“, „Commission consultative aéroportuaire“, „Groupe d'accompagnement“ zum Bau der modernen Straßenbahn, staatliche Arbeitsgruppe „Mobilité douce“, der „plate-forme climat“ e.a.

Depuis des années, le Mouvement Ecologique demande l'introduction du «**congé associatif**». En effet, les réunions de ces structures consultatives ont souvent lieu pendant les heures de travail, ce qui ne facilite pas ou même empêche la participation des représentants bénévoles du Mouvement Ecologique.

En plus de ces organismes publics, le Mouvement est représenté au conseil d'administration d'«Etika». Le Mouvement Ecologique participe également aux plateformes «Meng Landwirtschaft» et «Aktionskomitee gegen Atomkraft».

À la fin de l'année, le Mouvement Écologique a également rejoint une large alliance d'une trentaine d'organisations qui s'engage principalement en faveur de la promotion de la société civile et d'une démocratie vivante au Luxembourg. L'alliance s'appelle Voôco (« voix » en espéranto).

Les acteurs régionaux sont également engagés sur place dans divers comités, notamment dans des commissions consultatives communales ou, comme c'est le cas par exemple pour la région «Mëllerdall», dans la «Commission Consultative du Parc Géologique et Naturel Mëllerdall», dans le groupe régional Leader+ Mëllerdall ainsi que dans la coopérative énergétique Mëllerdall.



ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPÉEN ET DANS DES RÉSEAUX EUROPÉENS

Si l'on examine les « temps forts 2024 » des activités du Mouvement Ecologique, on voit immédiatement à quel point l'engagement du Mouvement Ecologique dans les principaux domaines thématiques (biodiversité, protection du climat, etc.) est désormais étroitement lié au travail de l'UE.

Le Mouvement Ecologique est également membre de plusieurs alliances mondiales ou européennes. Il s'agit notamment des Amis de la Terre (FoE), du Bureau Européen de l'Environnement (BEE), du Climate Action Network (CAN), du Pesticide Action Network (PAN) ainsi que des initiatives «Table ronde» et «Right to Repair».

Cette adhésion est d'une importance capitale, car il n'est pas possible pour une organisation nationale telle que le Mouvement Ecologique de suivre régulièrement et de manière responsable les dossiers internationaux et/ou européens. Les informations et les travaux préparatoires des organisations partenaires sont donc d'une importance capitale pour que le Mouvement Ecologique puisse agir. En outre, ces partenariats permettent de mener des actions communes.

Une organisation seule ne peut pas faire grand-chose au niveau de l'UE, mais l'union fait la force. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique s'engage de plus en plus, surtout au niveau européen,

et participe régulièrement aux appels lancés par des organisations partenaires en Europe et dans le monde (par exemple pour la «Nature Restoration law»). Nous soutenons les lettres, adressons des recommandations et des demandes aux gouvernements, aux ministères et aux parlementaires, nous soutenons les pétitions, etc.

Des notes d'information sur les activités des organisations européennes partenaires du Mouvement Ecologique sont régulièrement publiées dans l'Info.

FoE Russland: Nein zum Krieg mit der Ukraine!



POINT DE DÉPART POUR DES CITOYEN·NE·S ENGAGÉ·E·S

Depuis toujours, le Mouvement Ecologique sert de point de contact pour les questions et les suggestions des citoyen(ne)s et des acteurs intéressés.

De nombreuses demandes sont adressées au Mouvement Ecologique. Elles concernent par exemple des informations sur diverses lois et procédures, des informations générales sur des projets des autorités locales et bien d'autres choses encore.

En 2024, le Mouvement Ecologique a continué d'être sollicité quotidiennement par des citoyens qui demandaient de l'aide sur un dossier spécifique. On constate que de plus en plus de citoyens expriment le souhait de s'impliquer et de s'engager d'une manière ou d'une autre. Il ne leur tient pas forcément à cœur de s'engager en détail dans des groupes de travail spécialisés. Il s'agit plutôt de mettre en œuvre des idées concrètes sur place.

Cela montre à quel point il serait important d'impliquer les citoyens sur le terrain, car c'est précisément là que les gens pourraient faire bouger les choses dans le domaine social si les communes soutenaient davantage les projets et les idées des citoyens.

Cependant, pour de nombreuses demandes, la devise est la suivante : aider les gens à s'aider eux-mêmes. Compte tenu de ses capacités limitées, le Mouvement Ecologique ne peut pas toujours « intervenir » et s'impliquer activement dans tous les dossiers. Il est important que les personnes concernées agissent elles-mêmes sur place. Le Mouvement Ecologique fournit des conseils à cet effet, explique souvent la situation juridique et informe sur les initiatives qui peuvent être prises.

Si le Mouvement Ecologique ne dispose pas lui-même des connaissances nécessaires, il fait de son mieux pour orienter les personnes concernées vers les bonnes instances. Cependant, il arrive que des

citoyens s'adressent au MECO pour des questions qui devraient en fait être traitées par les autorités publiques. Mais ils ne reçoivent parfois pas de réponse ou ne savent pas à qui s'adresser (par exemple, pour savoir si un projet a été autorisé ou s'il existe des données sur certains sujets).

Afin de garantir une meilleure information, il serait nécessaire que l'État informe les citoyens de manière beaucoup plus systématique, qu'il désigne des interlocuteurs et des personnes de contact dans les ministères et les administrations pour répondre aux demandes, et qu'il adopte une loi sur l'information digne d'une démocratie moderne. Nous sommes encore loin d'une telle proximité avec les citoyens, qui devrait pourtant aller de soi.

Le Mouvement Ecologique s'efforcera à l'avenir de continuer à assumer **son rôle de conseil et d'information** et de traiter aussi activement que possible les dossiers particulièrement pertinents.

